



Commune d'Altillac

NOTE SYNTHETIQUE – COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Sommaire :

- I. Le cadre général du budget
- II. La section de fonctionnement
- III. La section d'investissement
- IV. Les données synthétiques du budget

I. Le cadre général du budget

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant : « une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielle, est jointe au Budget Primitif et au Compte Administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La présente note répond à cette obligation pour la commune, elle sera disponible sur le site internet <http://www.altillac.com/>

Le Maire, ordonnateur des dépenses et des recettes de la commune, rend compte annuellement des opérations qu'il a exécutées.

Les dépenses et les recettes ont été engagées par 3 maires successifs durant l'année 2020 :

- M. Robert VIALARD du 1^{er} janvier 2020 au 22 mai 2020,
- M. Michel SERVANTIE du 23 mai 2020 au 20 octobre 2020,
- Vacance de poste du 21 octobre 2020 au 29 octobre 2020 – gestion du courant par M. Alain LEGROS, Conseiller Municipal,
- M. Denis PINSAC depuis le 30 octobre 2020.

En vertu de l'article L2121-14 du code Général des Collectivités Territoriales qui indique « *Le Maire, peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote* » ni M. Denis PINSAC, Maire, ni M. Michel SERVANTIE, ancien Maire ne peuvent participer au vote du Compte Administratif.

Le compte administratif a été voté le 12 février 2021 (*Monsieur Denis PINSAC, Maire est sorti. Monsieur Michel SERVANTIE, ancien Maire, n'assistait pas à la séance*).

Le Compte Administratif rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes et présente les résultats de l'exécution du budget.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le Compte Administratif qui retrace les mouvements effectués, fait ressortir les écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses et recettes engagées au 31 décembre 2020 et non réalisées.

Les informations contenues dans le Compte Administratif sont concordantes avec celles présentés dans le Compte de Gestion établi par Monsieur le Trésorier de Beaulieu sur Dordogne.

L'intégralité du Compte Administratif peut être consulté sur simple demande auprès du secrétariat.

II. La section de fonctionnement

a. Généralités

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le « budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre, alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement de crédit...).

Les dépenses de fonctionnement 2020 s'élèvent à 771 841.96 €uros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, l'entretien de la voirie et des espaces verts, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées (maintenance du matériel, locations de photocopieurs...), les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les charges de personnel (salaires et charges y compris personnel non titulaire, cotisations au Centre de Gestion de la Fonction Publique et aux organismes de formations, médecine du travail...) ont augmenté de 7.359 % entre 2019 et 2020. L'augmentation se justifie par l'embauche de deux agents supplémentaires (35H et 22H) pour remplacer un départ en retraite, et pour faire face aux arrêts de maladie.

Les « autres charges de gestion courante » ont augmenté de 19.05%. Il s'agit principalement des dépenses engagées au titre de l'article 6558 – Autres contributions obligatoires et notamment le remboursement des frais relatifs à l'accueil des enfants d'Altillac par la maternelle de Beaulieu sur Dordogne (+ 40.856 % - 14 439.33 € en 2019 pour 9 enfants / 20 338.73 € en 2020 pour 13 enfants).

Les « autres charges de gestion courantes » ont été également impactées par la nouvelle participation payée à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE 19) (+20.923 % - 2382.32 €). Le paiement par participation a été préféré à la fiscalisation par M. Michel SERVANTIE, Maire.

Les indemnités du Maire et des Adjointes ont diminué de 12.969 % entre 2019 et 2020 en raison des différentes élections municipales. Elles représentent 3.594 % des dépenses de fonctionnement de la commune (4% en 2019).

Les dépenses de fonctionnement passent de 782 957.06 €uros en 2019 à 771 841.96 €uros en 2020 soit une diminution de 11 115.10 €uros.

Les recettes de fonctionnement 2020 s'élèvent à 1 023 009.15 €uros (1 437 013.92 € – 414 004.77 € résultat antérieur reporté)

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des services rendus à la population (garderie, cantine, location de salle, camping, concessions cimetières...), des impôts locaux et des dotations versées par l'Etat.

Il existe **trois principaux types de recettes** pour une commune :

✓ La fiscalité.

Les taux des impôts locaux n'ont pas varié durant le dernier mandat.

Taxe d'Habitation : 9.91 %

Taxe sur le Foncier Bâti : 10.23 %

Taxe sur le Foncier Non Bâti : 68.81 %

(Montant total 2020 : 719 949.84 €uros soit 70.363 % des recettes réelles de fonctionnement de la commune, 72 % en 2019. Diminution liée à la variation des bases),

✓ Les dotations versées par l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement DGF, Dotation de Solidarité Rurale DSR, compensations diverses, Fond de Compensation de la TVA (FCTVA) de fonctionnement...) pour un montant de 161 857.63 €uros en 2020 (+ 9.045% par rapport à 2019).

✓ Les recettes encaissées au titre des services rendus à la population pour un montant de 38 004 €uros (- 8.371% € par rapport à 2019 ; lié à la pandémie (fermeture de l'école et de la garderie pendant le 1^{er} confinement, non location de la salle polyvalente).

L'écart entre le volume des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue le **résultat de la section de fonctionnement (251 167.19 Euros pour 2020)**. Au final, ce résultat, cumulé aux résultats antérieurs constitue l'autofinancement brut c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau. L'autofinancement **doit permettre à minima de financer le capital des emprunts** de la commune. Ce qui est le cas puisque le **capital des emprunts à long terme s'élève à 47 573.33 Euros en 2020**.

b. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Dépenses Fonctionnement

REALISATIONS		
	2019	2020
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	77 451,73	72 646,48
61 - SERVICES EXTERIEURS	100 967,99	85 029,94
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	69 547,56	39 630,00
63 - IMPOTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES	3 384,94	3 932,03
64 - CHARGES DE PERSONNEL	358 877,26	385 286,08
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	74 777,83	89 023,13
66 - CHARGES FINANCIERES	7 478,29	6 952,63
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	72 366,00	76 838,44
68 - DOTATIONS AUX AMORTS ET PROVISIONS	17 860,46	12 503,23
73 - REVERSEMENT SUR RECETTES	245,00	
TOTAUX	782 957,06	771 841,96

Recettes Fonctionnement

REALISATIONS		
	2019	2020
002 - Résultat de fonctionnement reporté	374 105,84	414 004,77
64 - CHARGES DE PERSONNEL	13 087,95	12 074,45
70 - VENTES PROD.FABR.,PREST.SERV.,MARCH	41 476,10	38 004,00
72 - TRAVAUX EN RÉGIE	12 257,24	
73 - REVERSEMENT SUR RECETTES	742 853,99	719 949,84
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	148 432,61	161 857,63
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 823,81	3 036,07
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	75 037,94	85 578,72
78 - REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		2 325,00
TOTAUX	1 414 075,48	1 437 013,92

III. La section d'investissement

a. Généralités

La section d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la **section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme**. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement concerne à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité ; il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes liées aux ventes de chemins désaffectés et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : subventions relatives à la construction de la maison des associations, de la rénovation des vestiaires du stade / camping ou à la réfection de la voirie...).

Les dépenses d'investissement 2020 s'élèvent à 628 109.31 €uros (y compris le solde d'exécution négatif reporté pour un montant de 268 944.40 €uros).

Les recettes d'investissement 2020 s'élèvent à 399 052.95 €uros.

Les crédits inscrits au budget 2020 engagés dans la comptabilité mais non payés en 2020 sont distingués dans le Compte Administratif dans une colonne « **restes à réaliser** ». Ainsi, **16 426.46 €uros** de travaux et acquisitions sont reportés de 2020 en 2021.

Au même titre qu'en dépenses, certaines recettes qui n'ont pas été perçues en 2020 peuvent être reportées, par le biais des restes à réaliser, à l'exercice suivant. Elles s'élèvent à **197 818.00 €uros** et correspondent aux subventions restant à recevoir pour notamment la Maison des Associations, les travaux de PAB, ...

b. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses Investissement

	REALISATIONS	
	2019	2020
0 - Patrimoniales (041)	28,00	
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28,00	
2112 - Terrains de voirie	14,00	
21538 - Autres réseaux	14,00	
00 - Financières	33 379,88	47 573,33
001 - Solde d'exécution sect° d'investissement	263 534,14	268 944,40
020 - Dépenses imprévues		
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	33 379,88	47 573,33
1641 - Emprunts en euros	33 379,88	47 573,33
000 - Non individualisées	81 869,06	94 546,81
19 - DIFFÉRENCES SUR RÉALISATION D'IMMO.		183,44
192 - Plus ou moins-values sur cession immo.		183,44
204 - SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES		37 610,00
2041412 - Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations		37 610,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81 329,06	56 213,37
2112 - Terrains de voirie	3 476,00	
2128 - Autres agencements et aménagements	915,96	
21311 - Hôtel de ville	5 600,69	16 984,94
21312 - Bâtiments scolaires	19 455,88	3 724,20
21318 - Autres bâtiments publics	11 844,51	823,20
2132 - Immeubles de rapport	1 618,67	2 740,00

2135 - Installations générales, agencements		926,81
2151 - Réseaux de voirie	1 994,26	
2152 - Installations de voirie	14 337,27	4 984,45
21532 - Réseaux d'assainissement	79,23	
21538 - Autres réseaux	2 765,80	
21571 - Matériel roulant	2 528,74	
21578 - Autre matériel et outillage de voirie	5 223,20	
2158 - Autres installat°, matériel et outillage	3 457,39	870,00
2183 - Matériel de bureau et informatique	766,06	
2184 - Mobilier	1 495,78	2 836,08
2188 - Autres immobilisations corporelles	5 769,62	5 330,89
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	540,00	540,00
2315 - Installat°, matériel et outillage techni	540,00	540,00
10 - MAISON DES ASSOCIATIONS	431 629,59	8 665,07
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	729,41	6 753,07
21318 - Autres bâtiments publics	397,32	6 118,52
2152 - Installations de voirie		532,80
21568 - Autres matériels, outillages incendie	332,09	101,75
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	430 900,18	1 912,00
2313 - Constructions	430 900,18	1 912,00
11 - VESTIAIRES STADE ET CAMPING	80 487,17	923,16
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	465,60	857,16
21318 - Autres bâtiments publics	465,60	857,16
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	80 021,57	66,00
2313 - Constructions	80 021,57	66,00
12 - PAB AVENUE GENERAUX MARBOT	84 499,51	156 343,20
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	84 499,51	156 343,20
2315 - Installat°, matériel et outillage techni	84 499,51	156 343,20
1216 - PAB AV GX MARBOT ET PAVE RUE ARMIST		
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		
2315 - Installat°, matériel et outillage techni		
13 - ACCESSIBILITE 18 - PROGRAMME 1 ET 2	50 604,60	
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	50 604,60	
2315 - Installat°, matériel et outillage techni	50 604,60	
16 - ACCES 18- PROG 2- RUE ARMISTICES	21 168,77	21 872,46
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	21 168,77	21 872,46
2315 - Installat°, matériel et outillage techni	21 168,77	21 872,46
17 - VIABILISATION AX 722 VEYROU	3 978,00	
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 978,00	
2113 - Terrains aménagés autres que voirie	3 978,00	
19 - VOIRIE ORDINAIRE 2019	73 942,20	
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	73 942,20	
2315 - Installat°, matériel et outillage techni	73 942,20	
20 - FAUX PLAFOND SALLE POLYVALENTE		29 240,88
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		29 240,88
2315 - Installat°, matériel et outillage techni		29 240,88
TOTAUX	1 125 120,92	628 109,31

Recettes Investissement

REALISATIONS		
	2019	2020
0 - Patrimoniales (041)	28,00	
10 - APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES	28,00	
10251 - Dons et legs en capital	28,00	
00 - Financières	546 799,24	307 058,01
10 - APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES	529 938,78	297 589,78
10222 - FCTVA	56 711,35	80 476,13
10251 - Dons et legs en capital	2,00	
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	473 225,43	217 113,65
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
165 - Dépôts et cautionnements reçus		
28 - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	16 860,46	9 468,23
2802 - Frais liés à la réalisation des document	4 070,00	
28041512 - GFP rat : Bâtiments, installations	6 631,00	6 631,00
28041582 - GFP : Bâtiments, installations	2 458,00	2 458,00
28051 - Concessions et droits similaires	3 501,46	300,00
281532 - Réseaux d'assainissement	200,43	79,23
000 - Non individualisées	258 029,28	81 994,94
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 879,28	3 121,50
1323 - Subv. non transf. Départements	4 000,00	1 268,00
1328 - Autres subventions d'équip. non transf.		800,00
1341 - D.E.T.R. non transférable	1 879,28	1 053,50
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	180 000,00	
1641 - Emprunts en euros	180 000,00	
19 - DIFFÉRENCES SUR RÉALISATION D'IMMO.	66 408,11	
192 - Plus ou moins-values sur cession immo.	66 408,11	
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 741,89	76 838,44
2111 - Terrains nus		73 190,00
2112 - Terrains de voirie	2 150,00	3 648,44
21318 - Autres bâtiments publics	979,08	
2132 - Immeubles de rapport	2 612,81	
28 - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS		2 035,00
2802 - Frais liés à la réalisation des document		2 035,00
10 - MAISON DES ASSOCIATIONS	31 320,00	
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	31 320,00	
1322 - Subv. non transf. Régions	31 320,00	
11 - VESTIAIRES STADE ET CAMPING		
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
1341 - D.E.T.R. non transférable		
14 - VOIRIE 2017	10 000,00	
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	10 000,00	
1323 - Subv. non transf. Départements	10 000,00	
19 - VOIRIE ORDINAIRE 2019 et 2020	10 000,00	10 000,00
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	10 000,00	10 000,00
1323 - Subv. non transf. Départements	10 000,00	10 000,00
TOTAUX	856 176,95	399 052,95

IV. Les données synthétiques du Compte Administratif – Synthèse

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	268 944.40			414 004.77	268 944.40	414 004.77
Opérations exercice	359 164.91	399 052.95	771 841.96	1 023 009.15	1 131 006.87	1 422 062.10
Total	628 109.31	399 052.95	771 841.96	1 437 013.92	1 399 951.27	1 836 066.87
Résultat de clôture	229 056.36			665 171.96		436 115.60
Restes à réaliser	16 426.46	197 818.00			16 426.46	197 818.00
Total cumulé	245 482.82	197 818.00		665 171.96	16 426.46	633 933.60
Résultat définitif	47 664.82			665 171.96		617 507.14

Principaux ratios

Dépenses réelles de fonctionnement ⁽¹⁾ / population ⁽²⁾

683 500.29 €uros / 1 175 habitants = 581.70 €uros (525.21 €uros en 2019)

Produit des impositions directes ⁽³⁾ / population ⁽²⁾

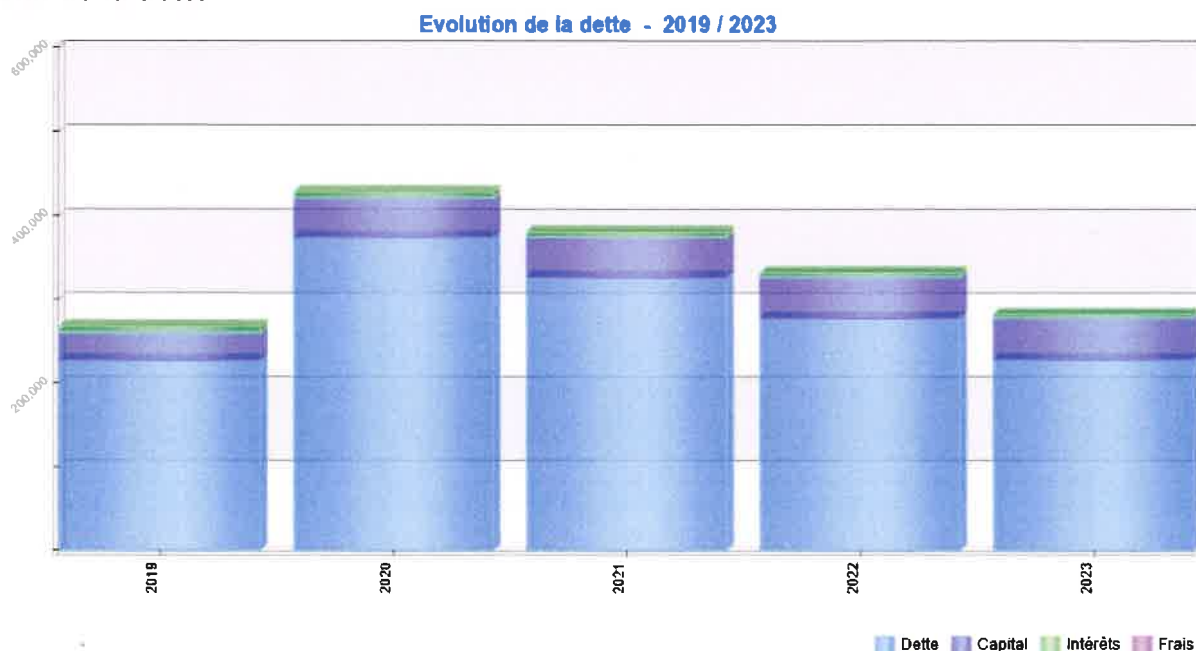
335 424 €uros / 1 175 habitants = 285.47 €uros (282.12 €uros en 2019)

Recettes réelles de fonctionnement ⁽⁴⁾ / population ⁽²⁾

1 023 009.15 €uros / 1 175 = 870.65 €uros (883.58 €uros en 2019)

- (1) Total des dépenses de fonctionnement dont sont déduits, quand il y a lieu, les dotations aux amortissements, le déficit ordinaire reporté, et le prélèvement pour dépenses d'investissement.
- (2) Population DGF de l'année N = 1 175 habitants = Population INSEE totale de l'année N (892 habitants) +, résidences secondaires de l'année N (283 habitants)
- (3) Recette hors fiscalité reversée.
- (4) Montant total des recettes de fonctionnement en mouvements réels. Ressources dont dispose la collectivité, à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance.

Etat de la dette



Encours de la dette / population ⁽²⁾ au 31/12/2020

325 988.37 €uros / 1 175 habitants = 277.44 €uros

Pour rappel encours de la dette / population au 31/12/2019 :

373 561.70 € / 1 177 habitants = 317.38 €uros

Nota : pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L2121-26, L3121-17, L4132-16, L5211-46, L5421-5, L5621-9 et L5721-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.



Altiliac, le 12 février 2021

Le Maire,

Denis PINSAC

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Pinsac', written over a horizontal line.